

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12385**

Intitulé

Chargé(e) d'affaires en hautes technologies

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
EURIDIS management	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326w Informatique commercialisation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le métier de « chargé d'affaires en hautes technologies » consiste à vendre et négocier des produits/ services et ou prestations de conseil en hautes technologies (informatique, télécoms, ingénierie...) à l'Etat, aux entreprises privées, aux collectivités ou toute personnalité morale. Ce métier s'exerce dans des entreprises spécialisées dans les hautes technologies comme les opérateurs télécoms, les sociétés de services en ingénierie informatique, les éditeurs de logiciels, les sociétés de conseil en ingénierie informatiques...

Proposition d'actions de prospection ciblées en fonction de la stratégie commerciale de l'entreprise

Mise en œuvre des actions de prospection pour identifier de nouveaux besoins et conquérir de nouveaux clients

Organisation et gestion de son activité commerciale

Mener des entretiens pour identifier les besoins des clients

Vente et négociation

Suivi des clients et fidélisation

Coordination avec les équipes techniques

Développement de la relation avec les fournisseurs ou partenaires

Utilisation du système de veille prospective et documentaire mis en place par l'entreprise

Analyser son portefeuille client et en tirer des enseignements pour proposer des actions de prospection

Identifier de nouveaux besoins chez des clients potentiels

Positionner, valoriser son entreprise et son offre en fonction des attentes du client et du contexte

Optimiser les chances de transformation du projet en contrat en obtenant une information complète sur son client

Présenter et argumenter sur la solution proposée pour convaincre le client de sa pertinence grâce à une préparation minutieuse

Mener ou participer à des entretiens de négociation dans la phase finale de la vente en utilisant les techniques de négociation

Evaluer son activité en termes de ratios et d'organisation pour rendre compte de ses résultats à son management

Optimiser son activité commerciale pour atteindre ou dépasser ses objectifs commerciaux

Valider auprès des équipes techniques la faisabilité du projet client et l'architecture de la solution

Assurer le suivi logistique après la vente afin d'optimiser la satisfaction du client

Mettre en place des partenariats chez un grossiste, un distributeur ou un intégrateur

Utiliser le système de veille mis en place par l'entreprise pour mieux transformer ses affaires

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Opérateurs et intégrateurs de télécommunications

Sociétés de conseils

Sociétés de services en ingénierie informatique

Editeurs de logiciels

Constructeurs de matériels informatiques et Télécoms

Distributeurs et grossistes de solutions informatiques et Télécoms

Energie

Plus généralement toute entreprise qui développe et propose des solutions à caractère technologique aux organisations afin d'optimiser leur fonctionnement

- Chargé d'affaires
- Ingénieur commercial
- Commercial entreprises
- Conseiller commercial entreprises
- Chargés d'affaires PME/grands comptes
- Chargé de clientèle (PME / Grands comptes)
- Responsable de comptes /grands comptes
- Inside sales

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1402 : Relation commerciale grands comptes et entreprises

D1407 : Relation technico-commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les compétences sont évaluées en entreprise et en centre de formation, parfois de façon conjointe, et selon les modes suivants :

- * Mémoire
- * Soutenance professionnelle orale
- * Etude de cas
- * Mise en situation
- * Observation terrain
- * Projets d'actions

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	2/3 de professionnels, 1/3 de représentants du centre de formation
En contrat d'apprentissage	X	2/3 de professionnels, 1/3 de représentants du centre de formation
Après un parcours de formation continue	X	2/3 de professionnels, 1/3 de représentants du centre de formation
En contrat de professionnalisation	X	2/3 de professionnels, 1/3 de représentants du centre de formation
Par candidature individuelle	X	2/3 de professionnels, 1/3 de représentants du centre de formation
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	2/3 de professionnels, 1/3 de représentants du centre de formation

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 31 janvier 2006, jusqu'au 31 janvier 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, avec effet au 4 janvier 2019, jusqu'au 4 janvier 2020.

Arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chargé(e) d'affaires en hautes technologies" avec effet au 12 mai 2014, jusqu'au 09 août 2019.

Arrêté du 19 avril 2011 publié au Journal Officiel du 12 mai 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé Chargé d'affaires en hautes technologies avec effet au 31 janvier 2011, jusqu'au 12 mai 2014.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 1er août 2003 publié au Journal Officiel du 20 août 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation est prolongée jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 20 janvier 1998 publié au Journal Officiel du 5 février 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique, modifié par l'arrêté du 14 octobre 1998 publié au Journal Officiel du 30 octobre 1998. Observations : Titre anciennement délivré par EURIDIS Roubaix. L'homologation prendra effet à compter de 1993.

Pour plus d'informations

Statistiques :

40 bénéficiaires du titre par an.

Autres sources d'information :

<http://www.euridis-ecole.com>

<http://www.euridis-ecole.com/devenez-ingenieur-commercial/insertion-professionnelle>

Lieu(x) de certification :

Euridis Ecole
62 Rue du Landy
93210 Saint Denis

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- . Euridis Ecole - 62 Rue du Landy - 93210 Saint Denis
- . EURIDIS Business School (LYON) - 34 Rue Molière - 69006 Lyon
- . Billières Business School - 27, rue Ingres - 31000 Toulouse
- . EURUDIS Business School - 5, rue des Allumettes - 13090 AIX-EN-PROVENCE
- . EURUDIS Business School - 5, boulevard Vincent Gâche - CS 36204 - 44262 NANTES

Historique de la certification :

Certification précédente : Chargé d'affaires en services informatiques